

# DOSSIER DE CANDIDATURE

## 1) Constitution du dossier

Pour faire acte de candidature, il faut constituer un dossier composé de :

- **Votre démarche artistique** (max. 250 mots).
- **Une documentation visuelle d'œuvres antérieures** (1 à 3 images).
- **Une description argumentée du projet** : votre problématique, votre approche, vos intentions, les liens entre les œuvres, etc. ; titre de l'exposition, description des œuvres (techniques, matériaux, nombres, volume, etc.). (max. 500 mots).

*Assurez-vous que l'Espace Larith est adapté au nombre et à la taille de vos œuvres (consultez pour cela le plan de l'Espace Larith).*

- **Une documentation visuelle des œuvres proposées** : max. 7 images
- **Votre CV avec vos coordonnées.**

*Attention, si le dossier est envoyé par e-mail il ne doit pas dépasser les 5 Mo.*

*De courts extraits audio ou vidéo peuvent être joints sous CD/DVD, ou consultables via un site internet personnel ou une plateforme de partage (indiquez l'adresse internet dans le dossier).*

## **Vous pouvez envoyer votre dossier :**

- **Par courrier : dossiers de candidature imprimés et reliés :**

Espace Larith  
39-41 rue du Larith  
73000 Chambéry

Si vous souhaitez récupérer votre dossier, veuillez ajouter une enveloppe affranchie avec votre adresse OU rendez-vous à l'Espace Larith dans un délai de un mois après la décision de la commission programmation.

- **Par mail : dossiers de candidatures numériques (sous format pdf si possible)**  
[contact@larith.org](mailto:contact@larith.org) (*Attention l'e-mail ne doit pas excéder les 5Mo.*)

## 2) Informations supplémentaires

Il est possible de proposer un projet en cours à L'Espace LARITH, dans ce cas veuillez nous transmettre des documents visuels préparatoires (dessins, images de recherche, etc.) et des documents visuels sur vos œuvres antérieures.

Vous pouvez aussi préparer un dossier de candidature collectif. Les conditions de participations restent les mêmes et le projet proposé doit être adapté à L'Espace Larith.

Il est également possible, si vous ne voulez pas utiliser tout l'espace d'exposition, de partager l'exposition avec un autre artiste. La commission de programmation se chargera de cette cohabitation artistique.

Après un examen attentif, vous serez informé du choix de notre commission dans les semaines/mois suivants la réception de votre dossier. En cas d'accord, les dates d'exposition seront ensuite coordonnées entre l'Espace LARITH et vous après signature d'un contrat dont le modèle figure dans notre site et qui détaille les engagements réciproques.

A cause de la réception d'un grand nombre de dossiers de candidature, nous n'acceptons plus les dossiers incomplets, qui ne seront d'ailleurs pas renvoyés. Veuillez bien respecter les conditions de constitution des dossiers.

*>Si vous avez des questions, n'hésitez pas à vous renseigner auprès d'Elodie Morel par courriel au [contact@larith.org](mailto:contact@larith.org) ou par téléphone au 04 79 70 42 67.*